

**MAROMME**  
**Travaux de réfection intérieure**  
**Ecole de musique Georges Auric**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE.

**Objet :** Travaux à réaliser à l'école de Musique Georges Auric, sise rue de la République à Maromme

**Lieu d'exécution :** Commune de MAROMME.

**Mode de passation :** Marché de travaux à tranches, soumis aux dispositions des articles 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. C'est une procédure adaptée.

**Décomposition en lots et en tranches :**

- LOT 1 : Maçonnerie – gros œuvre
- LOT 2 : Peinture – revêtement de sol
  - Tranche ferme : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages
  - Tranche optionnelle : Rez-de-chaussée
- LOT 3 : Plomberie
- LOT 4 : Menuiserie

✚ L'opérateur économique peut répondre à un ou plusieurs lots.

✚ La ville de Maromme n'est pas engagée sur la tranche optionnelle du lot n°2

**Variantes :** Les variantes ne sont pas autorisées.

**Négociation :** La ville de Maromme se réserve le droit de négocier.

**Sous-traitance :** autorisée

**Validité des offres :** 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Visite sur site** obligatoire sur rendez-vous : le 18 juin 2018 à 14 h, ou, le 21 juin 2018 à 9 h. (devant l'école de musique).

**Critères d'attribution :**

**Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse».**

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à une pondération utilisée.

Les critères suivants sont pris en considération :

**LOT N° 1 : MACONNERIE – GROS OEUVRE**

1° Prix : 60 %

2° Valeur technique de l'offre: 40 %

(Mémoire technique détaillé, note méthodologique, fiches technique des produits et matériaux mis en place, délais d'intervention, moyens dédiés ...)

**LOT N° 2 : PEINTURE-REVETEMENT DE SOL**

1° Prix : 60 %

2° Valeur technique de l'offre: 40 %

(Mémoire technique détaillé, note méthodologique, fiches technique des produits et matériaux mis en place, délais d'intervention, moyens dédiés ...)

**LOT N° 3 : PLOMBERIE**

1° Prix : 80 %

2° Valeur technique de l'offre: 20 %

(Mémoire technique détaillé, note méthodologique délais d'intervention, moyens dédiés ...)

**LOT N° 4 : MENUISERIE**

1° Prix : 60 %

2° Valeur technique de l'offre: 40 %

(Mémoire technique détaillé, note méthodologique délais d'intervention, moyens dédiés, fiches produits et matériaux (rédigées en français) ...),

## **Elimination des candidats**

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire

**Lieu de retrait des dossiers :** Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr) (onglet Mairie-rubrique Marchés publics) sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

## **Pièces justificatives à produire :**

### **Pièces contractuelles :**

- L' Acte d'Engagement du (des) lot(s) concerné (s) entièrement complété, paraphé et signé.
- Le CCP (commun à tous les lots) paraphé, signé

### **Pièces obligatoires :**

- DUME  
ou
  - Attestations sur l'honneur
  - Attestations URSSAF
  - Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation de visite dûment complétée.
- le plan de réalisation des travaux paraphés
- le planning d'exécution des travaux pour chacun des lots
- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques, détails d'exécution des travaux, choix des matériaux, habilitations, moyens dédiés...) pour le (les) lot(s) concerné(s)

### **Autres documents demandés :**

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Références requises relatives à la capacité professionnelle

## **Date limite de remise des offres**

➤ **29 juin 2018 à 16 h en Mairie sur documents papier**

**Modalités de remise des offres :** Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

**NE PAS OUVRIR**, Offre « *Travaux de réfection intérieure - Ecole de musique* »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME. Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Dématérialisation** : sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

L'offre dématérialisée peut être remise sur cette même adresse.

Elle doit parvenir à destination **avant le 29 juin 2018 à 16 h**

**La copie de sauvegarde** (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

## **Renseignements :**

**D'ordre administratif :** Secrétariat du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28 [pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)

**D'ordre technique :** M. E. BOUTTE, Tél. 06 84 83 27 71 [pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)

Date d'envoi du présent avis : le 8/06/2018